

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1905)
Heft: 53

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Ce journal paraît 8 fois par an : de Novembre à Juin.

Avril 1905

No 53

April 1905

Prix du numéro 25 cent.
 Prix de l'abonnement pour non sociétaires . . Fr. 5 — par an.

Preis der Nummer 25 cent.
 Abonnementspreis für Nichtmitglieder . . . Fr. 5 — per Jahr.

SOMMAIRE :

1. Convocation de l'assemblée générale.
2. Assemblée générale de 1905 : Préavis du Comité central.
3. Liste des candidats.
4. L'Exposition de la Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes suisses.
5. Jury de l'Exposition internationale de Munich.
6. Exposition à Neuchâtel.
7. Concours.
8. Correspondance des Sections.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale annuelle est convoquée à Berne le dimanche 25 juin 1905, à 10 heures et demie du matin, à l'Aula du Gymnase, Waisenstrasse, N° 1.

L'assemblée des délégués des sections est convoquée pour le samedi 24 juin, à 2 heures et demie après-midi, à l'Hôtel du Pont (Kirchenfeld).

Banquet à 3 francs par tête, vin compris, à l'Hôtel du Pont, le dimanche 25 juin, à 1 heure et demie après-midi.

ORDRE DU JOUR :

Samedi 24 juin. (Assemblée des délégués des sections.)

1. Constitution de l'Assemblée, vérification des pouvoirs des délégués.
2. Bureau. Nomination des rapporteurs.
3. Propositions des sections pour la nomination du nouveau Président central.
4. Discussion des points indiqués dans « le Préavis du Comité central » (voir plus bas).
5. Rapport des délégués.

Dimanche 25 juin. (Assemblée générale.)

1. Rapport du Vice-président central.
2. Rapport du Trésorier central.
3. Rapport des délégués des sections.
4. Rapport des vérificateurs des comptes.
5. Taux de la cotisation annuelle.
6. Admission des candidats.